



L'objectif de placement du portefeuille Québec est d'offrir aux investisseurs des placements déductibles d'impôt donnant un montant minimal équivalent jusqu'à 147 % (déductions et crédits d'impôt) au sein d'un portefeuille diversifié d'actions accréditatives d'entreprises de l'industrie des ressources principalement impliquées dans les secteurs miniers (en particulier dans les mines de minéraux critiques) et de l'énergie afin de maximiser les avantages fiscaux et d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital ou des revenus.

**Les investisseurs doivent être résidents du Québec ou payer l'impôt sur le revenu au Québec. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir des renseignements sur le placement de la catégorie nationale.**

### Faits saillants du placement

#### Gestionnaire de portefeuille chevronné

- M. Cook possède 34 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont les 26 dernières années ont été consacrées à la gestion de fonds pour le compte de plusieurs organismes d'investissement et de clients privés.
- Il s'est principalement concentré sur les sociétés en croissance, avec une expérience substantielle dans les petites et moyennes capitalisations du marché, et il a passé beaucoup de temps dans le secteur des ressources.

#### Placement accréditif de courte durée

- La société en commandite s'engage à procurer des liquidités aux investisseurs après une période de détention d'environ 12 à 18 mois.

#### Déductions fiscales intéressantes pour les résidents du Québec

- Jusqu'à environ 147 % du placement initial devrait être déductible d'impôt pour les investisseurs résidant au Québec.

#### Portefeuille diversifié offrant un potentiel de plus-value du capital et un revenu

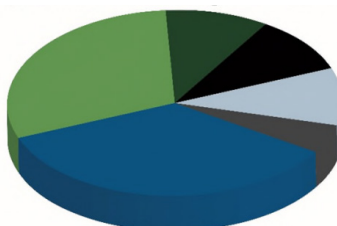
- Portefeuille diversifié intéressant axé sur les ressources, composé principalement de sociétés spécialisées dans l'exploration, le développement et/ou la production des ressources minérales et énergétiques, voire dans la production d'énergie renouvelable.

- La protection cible contre la chute des cours est d'environ 69 % sur le placement initial (selon l'hypothèse d'une émission minimum et d'un taux marginal d'imposition de 53,31 %).

#### Liquidités anticipées

- L'opération de roulement avec l'OPC, avec imposition reportée, devrait être mise en œuvre le 30 juin 2026 ou vers cette date.

#### RÉPARTITION CIBLE DE L'ACTIF DU PORTEFEUILLE QUÉBEC\*



- Métaux de base 30 %
- Métaux précieux 35 %
- Uranium 10 %
- Groupe de platine 10 %
- Autres 10 %
- Terres rares 5 %

\*Sous réserve des titres disponibles et de la conjoncture au moment de placement.

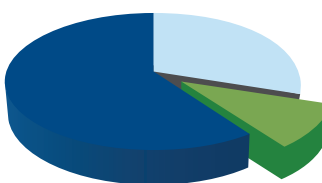
#### Gestionnaire de portefeuille

##### Andrew Cook, CPA, CA, CFA

- Gestionnaire de portefeuille et président de Palette Investment Management Inc. M. Cook possède 34 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont les 26 dernières années ont été consacrées à la gestion de fonds pour le compte de plusieurs organismes d'investissement et de clients privés.
- Il s'est principalement concentré sur les sociétés en croissance, avec une expérience substantielle dans les petites et moyennes capitalisations du marché, et il a passé beaucoup de temps dans le secteur des ressources.
- M. Cook a mené une brillante carrière d'analyste et de gestionnaire de portefeuille auprès de la Banque Royale du Canada, de Midland Walwyn, de Strategic Nova, de Marquest Asset Management et de Matrix Asset Management inc.



Andrew Cook, CFA, CA, CFA  
Président et gestionnaire de portefeuille, Palette Investment Management Inc.



#### RÉPARTITION DES PLACEMENTS DIVERSIFIÉE IDÉALE SELON ANDREW COOK

##### 60 % CRITÈRES DE SÉLECTION

- Direction d'expérience
- Chef de file reconnu dans son domaine
- Bonnes perspectives de croissance
- Bilan solide

##### 30 % CRITÈRES DE CROISSANCE

- Candidat pour une OPA
- Actifs sous-évalués
- Dans une phase descendante
- Nouvelle équipe de direction

##### 10 % CRITÈRES RISQUE/RENDEMENT

- Des sociétés exploitant des ressources naturelles qui répondent à la majorité des critères qui précèdent, mais dont la croissance est ralentie par des facteurs comme des changements apportés à la loi, les étapes préliminaires d'exploration, etc.

## Sommaire du placement

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Émetteur</b>                     | Maple Leaf Critical Minerals 2025 Enhanced Flow-Through Limited Partnership (la « société en commandite »).  |
| <b>Titres offerts</b>               | Parts de série A et parts de série F de société en commandite de catégorie Québec  |
| <b>Taille de l'émission</b>         | Placement maximal – Catégorie Québec : 30 000 000 \$ (1 200 000 parts de catégorie Québec).  |
| <b>Souscription minimale</b>        | 200 parts (5 000 \$). Les souscriptions subséquentes peuvent être obtenues en multiple de une part.  |
| <b>Gestionnaire</b>                 | CADO Investment Fund Management Inc. (le « gestionnaire »).  |
| <b>Gestionnaire de portefeuille</b> | Andrew Cook, président et gestionnaire de portefeuille de Palette Investment Management Inc. ((le « gestionnaire de portefeuille »), gèrera le portefeuille de placements.   |
| <b>Stratégie de placement</b>       | Atteindre les objectifs de placement du portefeuille Québec au moyen d'une recherche fondamentale et quantitative, à la fois au niveau des sociétés et du secteur, et par la gestion active de portefeuilles diversifiés d'actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles qui : <ul style="list-style-type: none"><li>i) ont des actions inscrites à la cote d'une bourse, principalement à la cote d'une bourse nord-américain;</li><li>ii) ont des équipes de direction chevronnées qui ont fait leurs preuves et qui ont de l'expérience;</li><li>iii) ont mis en place des programmes d'exploration ou des programmes d'exploration, de mise en valeur et/ou de production solides;</li><li>iv) ont des actions qui représentent une bonne valeur et qui sont susceptibles de procurer une plus-value du capital et un revenu;</li><li>v) respectent certains autres critères figurant dans les lignes directrices en matière de placement.</li></ul> |
| <b>Déduction fiscale</b>            | Déduction fiscale pouvant atteindre environ 147 % pour les investisseurs résidant au Québec.   |
| <b>Opération de liquidité</b>       | L'opération de roulement avec l'OPC, avec imposition reportée, devrait être mise en œuvre le 30 juin 2026 ou vers cette date.  |
| <b>Facteurs de risque</b>           | Un placement dans des parts comporte certains risques. Veuillez examiner les facteurs de risque mentionnés dans le prospectus.   |

## Une excellente occasion

**Un investissement dans les parts de la société en commandite présente une excellente opportunité pour les investisseurs résidant au Québec qui :**

- désirent se prévaloir d'un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes du secteur des ressources naturelles, principalement au Québec;
- recherchent une déduction fiscale équivalente à environ 147 % et des liquidités anticipées;
- ont une surpondération de positions en trésorerie dans l'attente d'une bonne occasion de placement;
- recherchent des possibilités de plus-value;
- souhaitent convertir le revenu en gains en capital ou recourir plus rapidement à l'utilisation des pertes en capital

## De plus amples informations

609, rue Granville, bureau 808, Vancouver (C.-B.) V7Y 1G5  
Tél. : 604.684.5742 Téléc. : 604.684.5748 Courriel : info@MapleLeafFunds.ca

*Un prospectus définitif daté du 29 janvier 2025 (le « prospectus ») visant ces titres a été déposé auprès des commissions de valeurs mobilières ou des autorités analogues de toutes les provinces du Canada. Cependant, il n'est pas encore sous forme définitive aux fins de placement. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres. Il n'est fourni qu'à titre indicatif. Un placement dans des fonds d'investissement peut donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Les termes et expressions importants qui ne sont pas définis dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.*